



Asie centrale

Environnement opérationnel

Les événements survenus à Andijan (Ouzbékistan) en mai 2005, durant lesquels des centaines de manifestants ont été tués par les troupes gouvernementales, ont encore des répercussions sur la situation générale en Asie centrale, où l'environnement de protection a donné des signes de dégradation ultérieurs en 2006.

Le refoulement d'un demandeur d'asile et de quatre réfugiés ouzbeks par le Kirghizistan en août 2006, puis l'enlèvement de demandeurs d'asile ouzbeks au Kirghizistan, ont été précédés, en avril 2006, par la décision du Gouvernement ouzbek de fermer le bureau de l'UNHCR dans le pays. D'une manière générale, l'accès à l'asile a davantage été limité et l'octroi du statut de réfugié fait l'objet d'interprétations plus restrictives.

Toutefois, des améliorations ont été observées dans certains domaines. La recherche de solutions pour les Tadjiks vivant dans différents pays d'Asie centrale a progressé. En juin 2006, en vertu de la clause d'annulation prévue dans le statut de l'UNHCR, il a été décidé que le statut de réfugié ne pouvait plus s'appliquer aux Tadjiks, en raison de l'amélioration des conditions qui leur sont réservées dans leur patrie et dans d'autres pays. Plus de 10 000 Tadjiks se sont vu accorder la nationalité turkmène. Par ailleurs, la campagne de naturalisation des Tadjiks réfugiés au Kirghizistan sera quasiment achevée à la fin de l'année 2006 : quelque 8 700 personnes auront obtenu la nationalité kirghize dans le cadre de cette initiative. En raison de ces évolutions, l'UNHCR entend mettre prochainement un terme à son programme en faveur des rapatriés tadjiks. Les organismes de développement, prenant le relais, se chargeront des activités de réintégration.

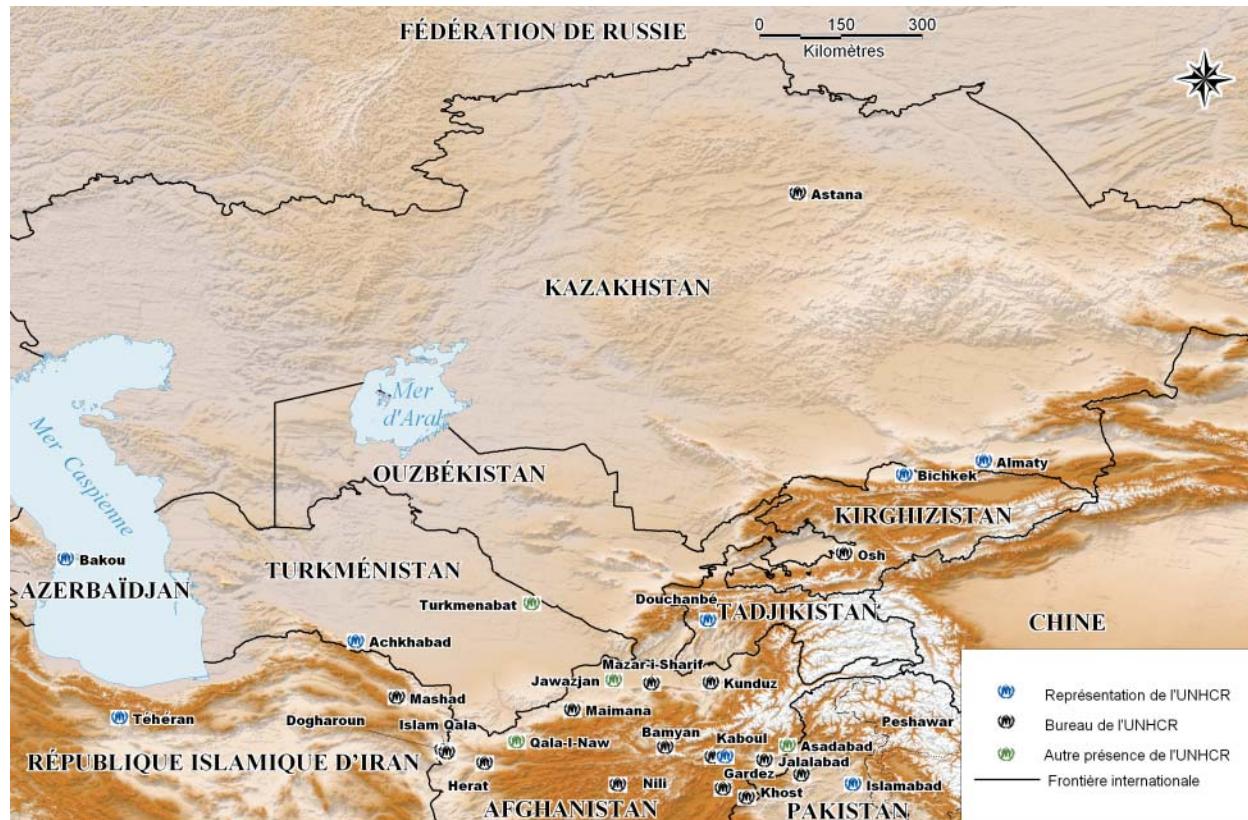
Kazakhstan

Kirghizistan

Ouzbékistan

Tadjikistan

Turkménistan



Asie centrale

Dans toutes les républiques d'Asie centrale, les réfugiés afghans ont également bénéficié de solutions durables. Bon nombre d'entre eux ont été réinstallés dans des pays tiers ; les autres tentent d'obtenir le statut de résident permanent dans leur pays d'asile avec l'aide de l'UNHCR. Au Tadjikistan en particulier, le Gouvernement et le Haut Commissariat examinent les formes de séjour à plus long terme qui pourraient être proposées au millier d'Afghans restés dans le pays.

En raison de la situation politique délicate qui règne dans la région et en particulier dans la vallée de la Ferghana en Ouzbékistan, l'UNHCR et ses partenaires ont élaboré un plan d'intervention d'urgence qui est régulièrement actualisé.

Stratégie

L'UNHCR continuera d'aider les Gouvernements d'Asie centrale à renforcer leurs systèmes d'asile nationaux afin de garantir la protection des personnes relevant de sa compétence. L'appui aux procédures de détermination du statut de réfugié demeure l'objectif prioritaire de l'UNHCR dans la région. Les partenariats avec les institutions représentant la société civile, les ONG œuvrant à la défense des droits de l'homme, les organisations internationales et les principaux États de la région revêtent une importance critique à cet égard.

Le Haut Commissariat poursuivra un autre objectif tout aussi important en 2007, à savoir la mise au point de solutions durables en faveur des réfugiés afghans. Il a donc été décidé d'affecter aux activités d'intégration sur place des ressources initialement destinées à la réinstallation, en particulier au profit des Afghans qui n'ont pas la possibilité de regagner leur pays.

En 2007, les bureaux de l'UNHCR dans la région s'attacheront à mettre en œuvre des activités qui tiennent compte des besoins de certaines catégories de population, comme les femmes, les filles, les garçons, les personnes âgées et les personnes qui ont des besoins particuliers.

L'UNHCR et ses partenaires continueront d'actualiser les plans d'intervention d'urgence sur le plan national et régional, en consultation avec des intervenants clés. Grâce à la réouverture d'un bureau à Osh, dans le sud du Kirghizistan, l'UNHCR est mieux à même d'accueillir les demandeurs d'asile et de faire face aux situations d'urgence.

Opérations

L'UNHCR appuiera la décision du **Kazakhstan** d'élaborer une stratégie en matière de migrations et encouragera l'adoption d'une législation nationale régissant la protection des réfugiés. En attendant que le pays se soit doté de ces lois, l'UNHCR cherchera à mettre au point, en collaboration avec le Gouvernement, des arrangements provisoires garantissant la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile. Le Haut Commissariat offrira une assistance juridique et une protection à toutes les personnes qui en ont besoin. Cela inclura une aide financière et médicale temporaire aux plus vulnérables des familles réfugiées, un enseignement aux enfants réfugiés qui ne sont pas scolarisés dans les établissements publics et la création d'activités génératrices de revenus.

Le système d'asile du **Kirghizistan** a été affaibli par la transformation radicale des structures politiques et gouvernementales, ainsi que par la crise survenue en Ouzbékistan. Les autorités kirghizes n'ont consenti à enregistrer l'ensemble des demandeurs d'asile ouzbeks qu'au terme de longues discussions – et seulement à la condition que

ceux-ci soient immédiatement réinstallés en cas de confirmation de leur statut par l'UNHCR. Cet accord représente une nette régression par rapport aux procédures précédentes. Il faudra déployer des efforts considérables pour redonner aux autorités locales la capacité d'assurer une protection adéquate des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Dans sa recherche de solutions durables pour tous les réfugiés au Kirghizistan, l'Organisation poursuivra ses efforts dans plusieurs secteurs : elle aidera les autorités à mener à terme le processus de naturalisation des réfugiés tadjiks, contribuera à la consolidation des lois relatives à l'intégration sur place et plaidera en faveur de la naturalisation d'autres populations réfugiées. L'UNHCR aidera également à déterminer le nombre et les différentes catégories

d'apatrides et prêtera son concours aux autorités pour élaborer une stratégie visant à réduire les cas d'apatridie dans le pays.

Le Haut Commissariat fournira une aide médicale grâce au système public d'assurance-maladie et facilitera l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Il favorisera l'émanicipation des femmes réfugiées par des formations professionnelles et des campagnes de prévention de la violence sexuelle et sexiste.

Le bureau de l'UNHCR en **Ouzbékistan** a été soudainement fermé en avril 2006, à la demande du Gouvernement. En 2007, le Haut Commissariat s'en remettra néanmoins aux bons offices du PNUD afin de chercher des solutions pour les quelque 1 400 réfugiés Afghans demeurant dans le



Les programmes de microcrédit montés par l'UNHCR ont permis à des centaines de rapatriés tadjiks de prendre un nouveau départ après leur retour dans leur pays. *UNHCR / J. Redden*

pays. La réinstallation en groupe et le rapatriement librement consenti constituerait les meilleures options.

Au **Tadjikistan**, l'UNHCR poursuivra ses efforts en vue d'aider les institutions nationales à traiter le cas des demandeurs d'asile et des réfugiés en accord avec les normes internationales. Le Haut Commissariat et les autorités s'emploient en outre à élaborer un régime d'asile qui respecte pleinement le principe du non-refoulement et assure une détermination du statut de réfugié conforme aux normes acceptées. L'UNHCR a récemment été réintégré dans la Commission nationale de détermination du statut de réfugié.

L'UNHCR et les autorités tadjikes examinent la possibilité d'accorder des permis de séjour à plus long terme aux Afghans qui demeureront dans le pays après la finalisation des programmes de réinstallation en cours. Le Haut Commissariat continuera par ailleurs de promouvoir des programmes de sensibilisation au problème du VIH-SIDA et de prévention de la violence sexuelle et sexiste.

Au **Turkménistan**, quelque 10 000 réfugiés tadjiks d'origine turkmène auront été naturalisés à la fin de l'année 2006. L'UNHCR continuera à fortement encourager la naturalisation de 2 500 autres réfugiés tadjiks, d'origine turkmène ou afghane. Le Haut Commissariat suivra le processus d'intégration sur place pour garantir aux ex-réfugiés des conditions de vie du même niveau que celles de la population autochtone. Les projets entrepris dans cette optique porteront sur la scolarisation, la formation professionnelle et l'émancipation des femmes et des filles.

L'UNHCR s'est engagé à prêter son concours au Service d'état chargé de l'enregistrement des ressortissants étrangers et aux autres organismes gouvernementaux traitant des questions d'asile afin de les doter de moyens plus solides pour mettre en œuvre la législation nationale relative aux réfugiés. Néanmoins, les opérations de l'UNHCR seront vraisemblablement réduites en 2007, des solutions pour la plupart des réfugiés au Turkménistan ayant finalement été trouvées.

Pays	Budget (dollars E.-U.)	
	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Kazakhstan	1 834 526	1 644 523
Kirghizistan	1 291 566	1 439 904
Ouzbékistan	1 277 649	0
Tadjikistan	1 319 032	1 152 957
Turkménistan	1 020 770	765 635
Total	6 743 543	5 003 019

